



Déclarations CFE-CGC au CCE du 30 mars 2018

Point 3. Information sur la situation de l'emploi au 31 mars 2018

Pour la CFE-CGC, la vérification des mouvements CDI à fin 2017 suscite les remarques suivantes :

- Le niveau de recrutement le plus élevé depuis quatre ans : plus 84 salariés, dont 61 cadres avec une forte proportion pour la transformation digitale et un frémissement sur les autres catégories (14 maîtrises et 9 exécutions) ;
- Des départs en retraite qui continuent de progresser : 100 en 2014 pour 139 en 2017.

Pour 2018, le premier trimestre fait apparaître des embauches en nette augmentation 27 contre 20 en 2017, soit 9 par mois. Peut-on espérer une centaine de recrutements en fin d'année ?

Ce constat est sans doute imputable aux 45 départs en retraite du premier trimestre et la nécessité de remplacer des postes pour maintenir une qualité de service et des conditions de travail acceptables dans les filières en tension. Comme le prouve les 8 recrutements dans la catégorie exécution en trois mois pour 9 au total sur l'année 2017.

La CFE-CGC souhaite voir ce mouvement continuer et s'amplifier pour que les départs soient compensés dans les métiers concernés par l'engagement de recrutement CDI de l'accord GPEC.

LA CFE-CGC RESTE MOBILISÉE ET À VOTRE ÉCOUTE

Par mail : dsc.cfe-cgc@vinci-autoroutes.com

Sur notre site : <http://www.cfecgcbtpasf.org>

Point 6. Information sur l'accord d'entreprise relatif à la politique salariale et aux augmentations salariales 2018

La négociation sur les salaires, eu égard à la santé financière resplendissante de notre société, génère toujours des attentes légitimes de la part des salariés, qui, jour après jour, font preuve de conscience professionnelle.

Face à la faiblesse de l'enveloppe annoncée par la direction lors des négociations, la CFE-CGC s'est mobilisée dans une intersyndicale/inter-société puis un préavis de grève au sein du groupe VINCI Autoroutes; UNE PREMIERE !

Les signatures successives au sein de Cofiroute et d'Escota ont fragilisé et marginalisé le mouvement chez ASF.

La CFE-CGC, refusant de voir appliquer les mesures unilatérales trop défavorables, a poursuivi le dialogue avec la DRH pour parvenir à un accord dans l'intérêt des salariés pour le présent et l'avenir.

La CFE-CGC a fait le choix d'apposer sa signature pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés avec :

- Une part d'augmentation générale ou talon supérieure de 0,6% à la décision unilatérale de la direction ;
- Un talon équivalent à l'augmentation générale des autres catégories pour les 61 cadres dont le salaire de base est inférieur au plafond mensuel de la sécurité sociale
- Une augmentation de 10% des primes d'éloignement.

La nécessité de renouer le dialogue s'est imposée pour :

- Négocier au mieux les échéances à venir, Intéressement et Qualité de Vie au Travail impactant fortement le quotidien de tous les salariés ;
- Obtenir des engagements sur des propositions d'avancées chères à la CFE-CGC.

Cette nécessité a été la priorité de la CFE-CGC qui s'engagera toujours pour obtenir le Plus pour Tous les salariés.

LA CFE-CGC RESTE MOBILISÉE ET A VOTRE ÉCOUTE

Par mail : dsc.cfe-cgc@vinci-autoroutes.com

Sur notre site : <http://www.cfecgcbtpasf.org>